



Réveiller Ensemble Moret Pour Agir et Réussir

Chers amis Morétains,

Voici 3 mois que les élections municipales sont passées.

Notre ambition est double : assurer un regard attentif à la gestion municipale de l'équipe en place, être force de proposition et veiller au bon respect des procédures et de l'intérêt général des Morétains, d'une part ; élaborer un projet de vie et détecter des talents pour s'en faire les échos devant le collège des électeurs, et donc prendre part aux élections concernant Moret, d'autre part.

Il nous paraît également important de vous informer régulièrement de notre activité et de porter à votre connaissance des éléments de la vie morétaine que la voix « officielle » préférerait certainement taire. Ce petit bulletin en sera donc l'occasion.

Bien entendu, Michèle Viratelle, Arnaud Labouze et moi-même, Conseillers municipaux, sommes à votre disposition pour relayer vos interrogations et doléances auprès du Maire et des services municipaux.

Nous sommes à votre service, pour faire bouger Moret dans le sens de l'action et de la réussite !

Très bonnes vacances à tous !

James Chéron
Conseiller municipal
www.jcheron.fr

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 10 juin 2008

Respectant notre engagement d'une présence constructive au Conseil municipal, nous avons voté favorablement les délibérations allant dans le sens de l'intérêt général de Moret et des Morétains, notamment :

- un avenant permettant d'amplifier les travaux de rénovation de l'Eglise ;
- les modèles de conventions d'exposition au Musée municipal et au Prieuré de Pont-Loup ;
- l'intégration du CCAS au Comité Technique Paritaire ;
- la création de 3 emplois saisonniers pour aider à l'entretien de la commune pendant l'été ;
- le projet éducatif de l'accueil de loisirs ;
- la modification du règlement du restaurant scolaire ;
- une subvention à l'association Renc' Art ;
- une motion pour demander la couverture TNT.

En revanche, sans créer de polémique politique mais en faisant référence au droit, nous avons rappelé fermement le Maire à la lettre de la loi sur plusieurs autres délibérations qui ne respectaient pas les textes :

- le règlement intérieur du Conseil municipal, contraire au Code général des collectivités territoriales et à la jurisprudence ;
- le règlement applicable pour passer les marchés publics dits « à procédure adaptée », non conforme au Code des marchés publics ;
- le Compte administratif de l'exercice 2007, puisqu'un document appelé « bilan foncier » doit obligatoirement y être joint, ce qui n'était pas le cas.

Nous nous sommes évidemment inquiétés de tant de légèreté dans le traitement des affaires et, devant notre interrogation sur les conséquences juridiques (notamment concernant les marchés publics), nous avons saisi pour avis le Sous-préfet de Fontainebleau.

Dire que le Maire avait mené sa campagne électorale sur l'expérience face à l'innocence ! Aujourd'hui, nous lui demandons de faire montre de sa compétence et d'être plus rigoureux dans le respect des textes et des procédures.

Adhésion à retourner à

REMPAR - chez Madame Jacqueline Adenis, Secrétaire - 29 rue de l'Echaudey, 77250 Moret-sur-Loing

Mme Mlle M. Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Tél. domicile..... Portable..... Fax.....

Courriel.....

Profession..... Activité associative.....

Cotisation « Membre adhérent » : 20€

Cotisation « Membre bienfaiteur » : 60€

Environnement et santé publique

Lors de la commission Culture, Patrimoine et Environnement qui s'est tenue le 19 mai 2008, Arnaud Labouze, Conseiller municipal, a soulevé le problème des déchets de soins (aiguilles et autres déchets souillés) qui doivent, d'après la loi, être récupérés par les collectivités locales afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent dans les ordures ménagères.

La mairie va étudier le problème avec le SITCOM. Nous resterons donc vigilants afin que l'étude ne dure pas des années !!!!!!!

Nombreuses sont vos interrogations et interpellations que nous relayons au Maire ; voici quelques sujets abordés, pour lesquels nous vous donnerons bien entendu connaissance des réponses qui nous seront faites :

- absence de dispositif d'accueil des enfants les jours de grève des enseignants ;
- mise en place d'un Pédibus ;
- devenir de la Maison Clémenceau ;
- nuisances sonores et incivilités le soir sur le Pré Margaron ;
- absence de logement d'urgence ;
- descellement des dalles sur la place de l'Hôtel de ville

Pathé Marconi quitte Moret...

Nous avons alerté du risque pendant la campagne municipale. Notre crainte sera restée sans réaction du Maire-Président de la communauté de communes. Résultat : Pathé-Marconi vient de quitter Moret.

Délocalisation en Asie ? Fuite vers la zone dollars ? Non, petit déménagement vers Avon ! Tout simplement parce que cette entreprise, entendue par les élus régionaux et départementaux, ne l'a pas été par les élus morétiens...

Perte sèche : une SAS de 7,5 millions d'euros, 15 emplois et de la taxe professionnelle...

Nom prestigieux, matériels innovants, cette entreprise en devenir, labellisée « Jeune entreprise innovante », a été récompensée lors de la dernière foire de Paris par le Prix de la presse 2008 des Tendances et loisirs numériques.

A croire qu'à Moret, on a peur de ce qui pourrait marcher... Mais bon, "on a toujours fait comme ça"...

A partir de septembre, James Chéron, Arnaud Labouze et Michèle Viratelle, Conseillers municipaux, tiendront des permanences au CAC pour recevoir les Morétiennes et Morétiens souhaitant les rencontrer. Nous vous communiquerons dès la rentrée les jours et horaires de ces permanences.

Solidarité avec la « rive droite » !

Le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), organisateur des transports dans notre région, prévoit de substantielles modifications des dessertes à partir de décembre prochain.

La ligne SNCF de la rive droite, Montereau-Melun via Héricy, qui dessert les gares de La-Grande-Paroisse, Vernou, Champagne, Vulaines, Héricy, Fontaine, Chartrettes et Livry est directement visée puisque Jean-Paul Huchon, Président du STIF, a prévu de supprimer les trains sans correspondance à destination de Paris (2 le matin et 3 le soir). Les 1092 voyageurs quotidiens devraient donc changer à Melun, avec pour conséquence un temps de transport allongé et des conditions dégradées.

Le risque est donc fort, en cas de concrétisation, de voir beaucoup des usagers de la rive droite se reporter sur les gares de la rive gauche, mieux desservies et proposant des trains sans correspondance ; Jean-Pierre Girault, Conseiller régional « Vert » et administrateur du STIF que j'ai rencontré le 25 juin dernier au cours d'une réunion sur ce sujet au STIF, l'a lui-même reconnu. Dès lors, je vous laisse imaginer combien les difficultés de stationnement à la gare de Moret-Veneux iraient encore croissantes !

C'est pourquoi je vous incite à vous mobiliser aux côtés des usagers de la rive droite et à signer leur pétition, pour que Jean-Paul Huchon revienne sur son projet, désastreux pour notre territoire.

James Chéron

James Chéron, Michèle Viratelle et Arnaud Labouze
Conseillers municipaux

et toute l'équipe de l'association

Réveiller Ensemble Moret Pour Agir et Réussir

vous souhaitent de très bonnes vacances